

CINQ BONNES RAISONS DE S'INSTALLER DANS LE LOT

01 POUR LES NOMBREUSES OPPORTUNITÉS
PROFESSIONNELLES
 Vous souhaitez venir en stage ? Exercer en tant que libéral, salarié, seul ou collectivement ? de nombreuses opportunités s'offrent à vous.

02 POUR L'ESPRIT SUD-OUEST
 Le soleil, la gastronomie et son cadre de vie à taille humaine font du Lot un territoire attachant où il fait bon vivre.

03 POUR LE COÛT DE LA VIE MOINS ÉLEVÉ
 1 70 000 € pour l'achat d'une maison de 100 m², des légumes dans votre jardin, des bus gratuits... Ici on profite de la vie sans se ruiner.

04 POUR VIVRE EN HARMONIE AVEC LA NATURE
 Un environnement naturel et préservé pour donner un nouvel équilibre à votre vie et vous sentir bien.

05 POUR SE SENTIR EN VACANCES TOUTE L'ANNÉE
 Pas d'embouteillages, pas de stress de vos proches, de la proximité de la nature, des sites touristiques et pratiquer vos loisirs préférés.

06 D'AUTRES STRUCTURES RECRUTENT AUSSI :
 le Département du Lot, les cliniques privées, les centres de réadaptation, etc.

07 D'AUTRES CENTRES HOSPITALIERS À CAHORS,
 Gourdon et Figeac ainsi que deux hôpitaux à Gramat et Saint-Céré proposent chacun plusieurs spécialités.

08 Une trentaine de maisons de santé, maisons médicales et centres intercommunaux de santé maille l'ensemble du département. Un sacré atout pour se dégager du temps personnel ou encore bénéficier d'une sécurité d'exercice.

09 Trois centres hospitaliers à Cahors, Gourdon et Figeac ainsi que deux hôpitaux à Gramat et Saint-Céré proposent chacun plusieurs spécialités.

10 D'autres structures recrutent aussi :
 le Département du Lot, les cliniques privées, les centres de réadaptation, etc.

" Ici, j'ai le sentiment de me ressourcer grâce à la nature et au fait que tout soit à proximité, à taille humaine. Ce sont vraiment des choses que j'aime. "

Il y a deux ans, au travers d'un stage, Laurene Marquot, originaire du nord de l'Oise, a découvert le département du Lot. Aujourd'hui elle y est installée définitivement et exerce sa profession de médecin au sein de l'HAD 46, structure d'hospitalisation à domicile basée à Figeac qui couvre l'ensemble du Lot. Ce territoire, qu'elle a parcouru de long en large au cours de sa période de stage, l'a en effet beaucoup touché.

Selon elle, le Lot est un territoire qui n'est pas assez connu et mis en lumière mais qui pourtant serait digne de l'être. Les richesses de son patrimoine culturel et naturel sont, selon Laurene, un argument de poids.

Laurene a délibérément choisi d'exercer de la médecine rurale. Le sentiment que la population avait besoin d'elle l'a poussé à s'installer ici, dans le Lot, à Cahors. Les splendides paysages, rivières, collines, rivières et l'authenticité qui se dégage de ce département ont fini de persuader Laurene de poser ses valises et son stéthoscope dans le Lot.



" SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE VIE SIMPLE, BESOIN D'ESPACE, DE NATURE, DE VOUS RESSOURCER, LE LOT EST FAIT POUR VOUS. "



ÊTRE ACCUEILLI ET ACCOMPAGNÉ



Dans la réalisation d'un stage

Chaque année, 30 à 40 internes sont accueillis par des médecins dans diverses spécialités, en libéral, salariat, ou centre hospitalier.

Pour vous loger lors de votre stage dans le Lot, nous vous proposons des solutions d'hébergement :



- Proche des services et de votre lieu de travail
- Seul ou en colocation
- À petits prix

Dans son projet professionnel

Pour faciliter votre installation, un guichet unique d'info et d'orientation est proposé par l'ARS.

Contact / 36 08 ou occitanie@guichet-unique.sante.fr

Infos / occitanie.paps.sante.fr

Dans son projet personnel

Le réseau " Oh my Lot ! " vous conseille sur les aspects de la vie quotidienne dans le Lot :

logement, loisirs, scolarité, emploi du conjoint, etc.

Contact / choisirlelot.fr ou choisirlelot@lot.fr

LES DISPOSITIFS D'AIDES

La quasi-totalité du Lot est classée en zone fragile, permettant l'accès aux aides suivantes :

- Exonération fiscale dans le cadre d'une installation en ZFR (zone France ruralité revitalisation)
- Contrat d'engagement de service public (CESP)
- Aides proposées par la CPAM :
 - contrat d'aide à l'installation des médecins (CAIM) ;
 - contrat de stabilisation et de coordination des médecins (COSCOM) ;
 - contrat de transition (COTRAM) ;
 - contrat de solidarité territoriale médecin (CSTM).

Plus d'infos sur ameli.fr

CONTACTS

Département du Lot :
choisir-le-lot@lot.fr

ARS - Agence Régionale OCCITANIE
 05 81 62 56 03
bruno.gentilhomme@ars.sante.fr

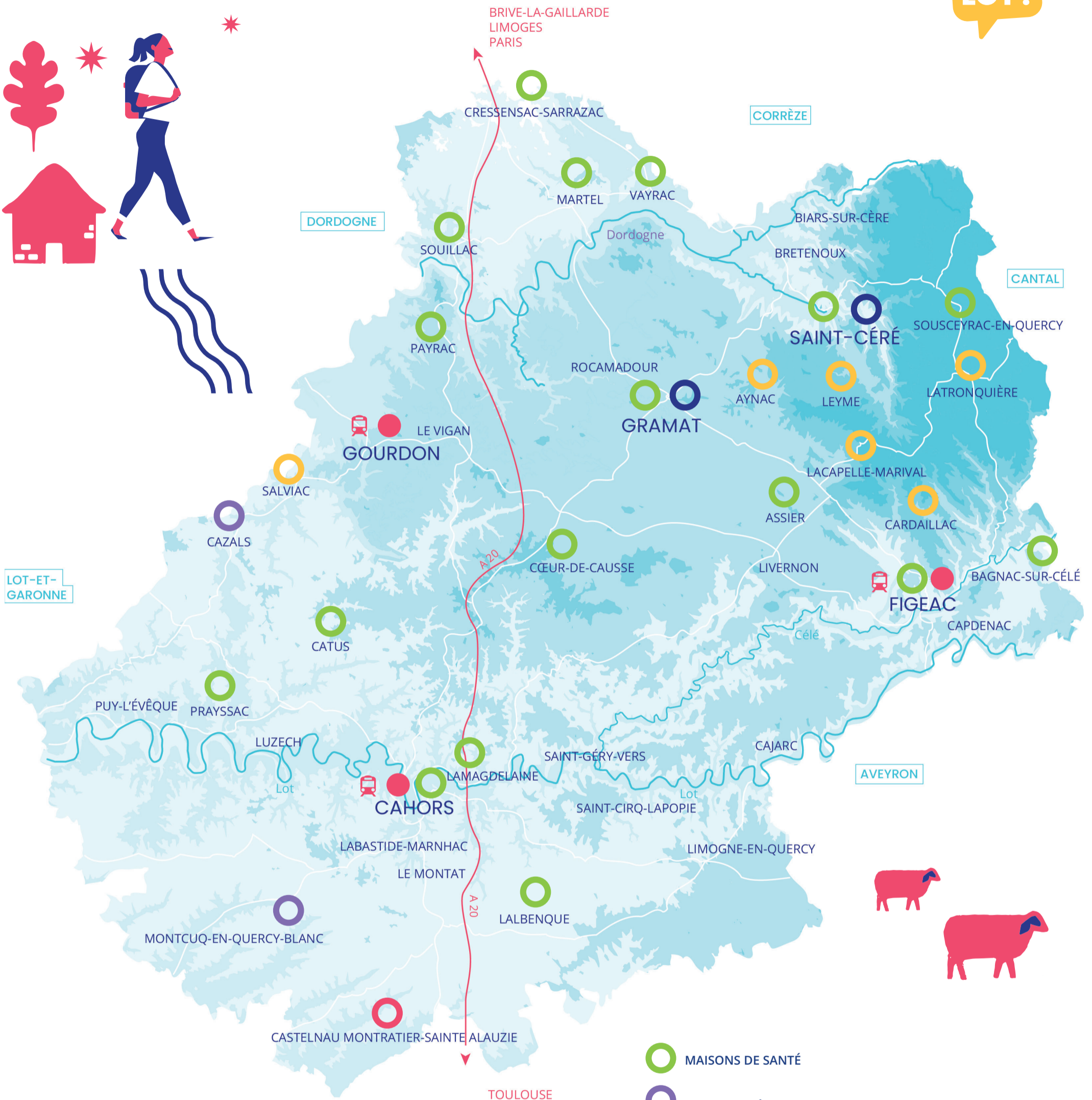
Aides sur les mesures fiscales :
DDFIP - Direction départementale des finances publiques du Lot
 05 65 20 32 00
ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Ordre national des médecins du Lot
 05 65 35 55 05
cd.46@ordre.medecin.fr

**S'INSTALLER
DANS LE LOT**

**MÉDECINS
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ**

SE SITUER DANS LE LOT



- MAISONS DE SANTÉ
- MAISONS MÉDICALES
- CENTRES INTERCOMMUNAUX DE SANTÉ
- CENTRE DE SANTÉ
- HÔPITAUX
- CENTRES HOSPITALIERS

AÉROPORTS DE BRIVE & TOULOUSE BLAGNAC

- Paris 1h20
- Londres 1h45
- Lyon 1h

CAHORS

EN TRAIN	EN VOITURE
○ Toulouse / 1h	○ Toulouse / 1h30
○ Brive / 1h15	○ Paris / 5h30
○ Paris / 5h30	○ Bordeaux / 3h
	○ Pyrénées, océan & mer > 3h



TOUTES NOS OFFRES
D'EMPLOI SUR
CHOISIRLELOT.FR